ISSU D'UN PARTENARIAT ENTRE LES MINISTÈRES DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA PÊCHE

Installation d'un réseau national de la pêche artisanale

Un réseau national de la pêche artisanale a été installé jeudi, à Alger. Une initiative du ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques, et son homologue de la Solidarité nationale. Objectif : organiser cette activité, jusque-là informelle.

Salima Akkouche – Alger (Le Soir) - Une initiative «première du genre» qui va organiser l'activité de la pêche artisanale. C'est ce qu'a indiqué, jeudi, le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, lors d'une journée d'information et de concertation sur les perspectives et mécanismes pour l'accompagnement du développement de la pêche artisanale en Algérie.

Selon les chiffres du département de Sid-Ahmed Ferroukhi, la pêche artisanale en Algérie compte une flottille estimée à 10 000 unités comprenant les petites embarcations et les bateaux de la pêche artisanale et environ 20 000 emplois générés par ce type de métiers. Elle est aussi la source directe de revenus et de protéines animales en faveur de plus de 80 000 familles. L'activité génère un chiffre d'affaires de l'ordre de 10 milliards de dinars et représente la seule source de revenus pour plus de 92% des professionnels de cette profession. Ainsi et afin de renforcer la contribution de cette activité, dira le ministre du secteur, dans l'économie de la pêche et du développement local, des mécanismes «nécessaires dans le cadre global et intégré ont été mis en place pour la promotion de la pêche artisanale». Selon Ferroukhi, une attention particulière est accordée à cette activité dans le cadre de l'élaboration de la stratégie de développement de la pêche et de l'aquaculture à l'horizon 2020. Il a aussi souligné qu'une enquête a été lancée au cours de l'année dernière pour déterminer les spécificités et les besoins de la pêche artisanale, le lancement de formation au profit des professionnels des petits métiers, leur permettant ainsi de régulariser leur situation administrative et la réalisation de plusieurs sites d'échouage, équipés et adaptés aux spécificités de la pêche artisanale, au sein desquels les professionnels se sont organisés en associations. Le premier responsable du secteur a également indiqué qu'un forum international sur la pêche artisanale dans la région de la Méditerranée et la mer Noire, sera organisé en mars 2016. L'objectif étant d'élaborer un programme pour le développement de cette activité dans cette région. Mounia Meslem, ministre de la Solidarité nationale, estime de son côté, que cette initiative va permettre d'aider ces petits pêcheurs à diversifier leur activité pour le développement de l'économie nationale. L'Algérie compte doubler sa production halieutique pour atteindre 200 000 tonnes d'ici l'horizon de 2016.

Photo : Samir Sid.

Sid-Ahmed Ferroukhi.

S. A.

ELLE A FAIT L'OBJET D'UN SÉMINAIRE INTERNATIONAL À L'IMPED DE BOUMERDÈS

La franchise, un secteur économico-commercial mal utilisé en Algérie

Rares sont les industriels, les hommes d'affaires algériens ou des députés également concernés du point de vue élaboration des lois, encore moins les simples citoyens, qui peuvent vous expliquer le concept de la franchise (industrielle, de production, de service ou de distribution).

Or, pour les spécialistes c'est un vecteur économique important dans les échanges entre les économies mondiales. On saura plus tard par la bouche d'un responsable du ministère du Commerce que l'Algérie est loin derrière, à la traîne, s'agissant de l'exploitation de ce secteur.

Pour y remédier et vulgariser ce concept dans les milieux politico-économiques afin d'enclencher un débat sur cet aspect de l'économie, l'Institut national de productivité et de développement industriel INPED de Boumerdès a organisé un séminaire international les 9 et 10 juin à Boumerdès. Des spécialistes et des experts notamment le président de la Fédération française de franchise, René Prévost ont été conviés à débattre.

«Enjeux, risques et opportunités de la franchise», est l'intitulé de cette rencontre. «Nous voulons permettre aux gens intéressés de débattre, d'écouter les témoignages afin de situer les enjeux et les entraves. Nous voulons également tâter le terrain en matière de formation dans cette filière», nous confiera Fouzia Osmani, directrice générale de cet institut.

Ouvrons une parenthèse pour rappeler les efforts que fait cette institution publique qui «participe à l'animation scientifique et à la vulgarisation de thématiques liées au management et à l'économie appliquée et afin de contribuer à la recherche de facteurs inducteurs d'un nouveau régime de croissance économique de notre pays», lit-on dans le communiqué rendu public pour annoncer ce séminaire. En fait, c'est quoi la franchise ? En quelques mots, c'est la mise à disposition (concession, location licence, …) moyennant contrat et dividendes économiques et financiers d'une marque, d'un savoir-faire ou d'une assistance d'une entreprise (le franchiseur) à une autre entreprise industrielle ou commerciale (le franchisé). Il y a plusieurs types de franchises. La simple distribution (vente) des produits en l'état d'une marque, des prestations de services conformes à celles définies par le concepteur ou la production (fabrication) de produits par le franchisé selon la conception du franchiseur.

Selon Souad Lebdiri, sous-directrice au ministère du Commerce, seuls 70 cas de franchise sont recensés en Algérie. Selon elle, le département commerce, n'a, à ce jour, élaboré aucune nomenclature dans ce domaine de la franchise. En clair, il est dans l'ignorance. 70 cas de franchise en Algérie, c'est quasiment insignifiant par rapport à ce qui se fait dans le monde, ne serait-ce qu'au niveau des pays du Maghreb. Selon une étude établie par le Cercle de l'action et de réflexion autour de l'entreprise (Care), au Maroc, par exemple, on compte 308 enseignes (marques) pour 1.884 franchisés (entreprises). Autant dire que ce sont des dizaines de milliards en termes de chiffre d'affaires.

En la matière, on fait mieux en Afrique du Sud. Au pays de Mandéla, il existe 470 réseaux de franchise pour 26 000 de franchisés qui emploient 412 430 personnes et qui génèrent 12% du PIB (Produit intérieur brut) estimé à 27 milliards de dollars US.

«A ce jour, aucune approche prospective sur la confrontation d'un ensemble de variables environnementales aux caractéristiques distinctives du système de franchise ne suggère véritablement des mesures incitatives à son développement en Algérie», assène l'étude du Care. En fait, lorsque l 'industriel Rebrab, disait que l'Algérie pouvait devenir un atelier de l'Europe, fait-il allusion à la franchise industrielle ?

Abachi L.

À MOINS D'UNE SEMAINE DU MOIS DE RAMADHAN

Les prix des légumes toujours stables

Le compte à rebours a commencé : Le Ramadhan, c'est dans moins d'une semaine. Un mois tant redouté pour la flambée des prix, notamment des légumes même si pour le moment, la tendance est toujours à la «normale».

Rym Nasri – Alger (Le Soir) — Le Ramadhan approche ! Outre les dépenses excessives qui s'imposent durant ce mois, la flambée des prix est crainte et attendue comme chaque année. Hier, au marché T'nache de Belouizdad à Alger, les étals étaient bien garnis de marchandises et les prix des légumes affichés sont restés stables. Une situation plus ou moins rassurante pour les consommateurs.

La carotte, le navet et la courgette, trois légumes qui se sont accordés sur le même prix, soit 50 dinars le kilogramme. Idem pour l'oignon, qui lui aussi, est proposé à 50 dinars. Un produit qui, selon les marchands de légumes, fait défaut cette année. «C'est la nouvelle production, mais l'oignon reste un peu cher en raison d'une récolte insuffisante», précise Rabah, un vétéran du vieux marché T'nache.

La betterave est cédée à 60 dinars le kilo et l'indispensable tomate à 70 dinars. Le prix de la laitue et du poivron, vacille entre 80 et 100 dinars le kilogramme. Le piment, le haricot et l'aubergine sont vendus à 100 dinars. Légumes de fin saison, les petits pois ont atteint 160 dinars le kilo et l'artichaut 180 dinars.

Qualifiés de plus ou moins «abordables», les prix de tous ces légumes risquent pourtant de connaître une hausse. C'est ce que prévoient d'ailleurs les marchands de légumes. «A deux ou à trois jours du Ramadhan, tous ces prix vont augmenter à cause de la demande qui va, elle aussi, augmenter», affirme encore Rabah. Des hausses de prix qui varieront selon lui, entre 30 et 40 dinars pour chaque produit. Il précise également que la carotte et le citron sont les plus susceptibles d'une hausse de prix durant ce mois de jeûne. D'ailleurs, souligne-t-il, la production du citron fait défaut cette année, la preuve : «Il est vendu à 200 dinars le kilogramme».

Seulement, rassure le marchand de légumes, «à peine la première semaine du mois de jeûne entamée que tous ces prix vont revenir à la normale». Et d'ajouter que les marchandises de saison sont toutes disponibles et en quantités suffisantes.

Tant prisée, la pomme de terre affiche sur les étals le prix de 50 dinars le kilo. Selon les prévisions des marchands, non seulement le tubercule ne connaîtra pas de hausse de prix durant le mois de Ramadhan, mais il chutera certainement en l'absence de fastfood et de restauration rapide durant ce mois.

Ry. N.